sance, ni respect, ni droit, ni liberté, ni bienfaits, ni gloire, ni patrie.

Non, cela ne peut pas être vrai que cette folie soit telle qu'elle fasse mépriser toutes les traditions, toutes les promesses des ancêtres, toutes les paroles de paix, de bienveillance et de liberté qu'on a prononcées soi-même.

Et pourtant, de combien de choses, de combien de rapines, de vols, d'exactions, d'expulsions, de violations de domiciles, de meurtres, avons-nous dit déjà : C'est impossible que cela se fasse ! et pourtant cela s'est fait !

Demain verra peut-être l'invraisemblable, l'impossible accompli !

J. B.

SÉQUESTRE

Mgr Dubois, évêque de Verdun, communique à la *Semaine catholique de Verdun*, la note suivante :

Nous avons appris avec regret qu'un certain nombre de fabriciens, plus timides qu'éclairés, s'étaient faits les coopérateurs de la spoliation des biens ecclésiastiques en portant eux-mêmes au séquestre les valeurs réclamées par l'administration civile.

Nous avons dit à plusieurs reprises que cette démarche était interdite et qu'un refus de la faire ne pouvait entraîner aucune conséquence nuisible. Ceux qui ne nous ont pas cru ont formellement désobéi à leur évêque, gardien-né des biens de son diocèse. Ils ont commis — ainsi que le disait récemment S. Em. le cardinal Lecot — « un acte de lâcheté contraire à la dignité et aux devoirs » des catholiques. L'archevêque de Bordeaux ajoutait : « Nous pouvons nous laisser dépouiller, nous ne pouvons pas, par un acte prévaricateur, attirer sur nous la malédiction des censures pontificales. »

MM. les curés feront bien d'avertir ceux de leurs fabriciens qui ont contrevenu à nos ordres qu'ils ont commis une faute dont ils seront responsables devant Dieu, comme ils le sont aujourd'hui déjà devant l'Eglise.

SÉMINAIRES

La Commission administrative du grand séminaire d'Albi, a fait une déclaration à l'effet de transformer le grand séminaire en établissement d'enseignement supérieur privé. Le lieu choisi pour cet établissement est un monastère situé près de Dourgue.

En plus de la déclaration déjà signalée dans le diocèse d'Angers, une autre a été faite pour deux autres établissements de même Ordre, situés l'un à Epinard (près Angers), l'autre dans l'ancienne abbaye de Saint-Maur (arrondissement de Saumur). De sorte que les séminaristes seront provisoirement partagés en trois communautés et occuperont trois immeubles différents.

—o—

Le *Matin* annonce en plaisantant qu'on a trouvé dans le coffre-fort du grand séminaire de Versailles un important titre de rente. Il oublie que ces fondations ont une charge et qu'elle pèse sur les voleurs.

PRESBYTÈRES

M. Pierre Carreau, à Saint-Amand (Cher), jaloux des lauriers d'Azay-sur-Indre, vient d'intimer l'ordre à son curé de quitter le presbytère.

On ne lui a laissé que quarant-huit heures de répit.

—o—

On nous signale que le préfet de la Marne prétend surélever le prix de location des presbytères au-dessus de leur réelle valeur. On ne saurait se prêter à de telles exigences.

Aux maires de la Charente

Mgr Ricard adresse aux maires de la Charente une lettre digne et ferme, au sujet de la disposition des presbytères et plus généralement de la large part — trop large au dire du législateur lui-même, — que leur fait la loi de séparation, en les constituant les arbitres du culte.

Je ne veux pas discuter sur ce qu'il y a d'injuste à déclarer communales des maisons ou des églises qui sont au contraire biens ecclésiastiques, soit parce qu'elles furent édifiées par nous, soit parce qu'elles ne sont qu'un léger dédommagement pour les biens dont nous fûmes dépouillés, il y a cent ans, par la Révolution.

Quoi qu'il en soit, le législateur vous remet dès maintenant les presbytères. Qu'allez-vous en faire?

Allez-vous les arracher à leur destination sacrée et en chasser le bon curé qui y vivait, en père respecté et aimé, au milieu de sa famille? Allez-vous vous souvenir de certains différends qui vous divisèrent peut-être avec lui et céder à la basse tentation de vengeance qui peut naître en toute nature humaine? Allez-vous tout au moins offrir des conditions de location qui seraient une éviction déguisée, parce que les modestes ressources du curé ne pourraient y répondre?

Non, Messieurs, je vous connais trop pour m'arrêter à cette pensée. Vous êtes des hommes de loyauté, d'honnêteté et aussi de cœur.

Et Monseigneur rappelle les nombreuses raisons d'ordre moral et même d'ordre temporel qui imposent aux maires une conduite conciliante. Il conclut ainsi :

Vous êtes des hommes assez libres pour ne pas vous laisser imposer une volonté étrangère. Sans doute, votre autorité est liée, mais elle doit conserver assez d'indépendance pour ne pas se soumettre sans raison. Et quand vous aurez dit ce que valent souvent ces maisons curiales en des bourgs déshérités, ce qu'elles valent par elles-mêmes, à cause de leur vétusté; quand vous aurez dit quelles servitudes les grèvent et en diminuent la valeur, quand vous aurez fait connaître la ferme volonté de vos commettants qui tiennent absolument à conserver leur curé au milieu d'eux..., avec ces raisons et d'autres que votre justice bienveillante aura su facilement découvrir, je me demande quelle autorité marâtre pourrait vous empêcher d'utiliser avec sagesse des bâtiments dont on vous donne la libre disposition.

Pour moi, Messieurs, je ferai tout mon possible pour que la paix ne soit pas rompue, et ce n'est que la douleur dans l'âme que je me verrais forcé d'enlever le curé à une commune dont les exigences marqueraient évidemment une hostilité déguisée, et je vous supplie d'épargner à mon cœur, assez angoissé par les épreuves actuelles, cette peine qui serait une des plus douloureuses.

EXPULSION DE SÉMINAIRES

Périgueux, 5 janvier, midi 37. — (De notre correspondant :

Aujourd'hui, à 5 heures du matin, le séminaire de Périgueux a été escaladé par des gendarmes et des agents.

Le supérieur, les professeurs et plusieurs élèves ont été violemment expulsés.

Un bataillon d'infanterie, 40 gendarmes, de nombreux agents, un général, le préfet, le commissaire assistaient à l'expulsion.

Une protestation énergique du supérieur a été prononcée.

Aucun délai n'a été accordé pour sortir.

Quelques élèves ont dû finir de s'habiller dehors.

Il n'y avait pas de monde personne n'étant prévenu.

—o—

On nous télégraphie de Bergerac que, ce matin, à 6 heures, le commissaire et deux compagnies du 108e de ligne ont procédé à l'expulsion des professeurs du petit séminaire.

SYMPATHIES

Les télégrammes et les lettres de sympathie affluent de plus en plus nombreux chez S. Em. le cardinal de Paris, de toutes les parties du monde, et chose plus touchante, de tous les rangs de la société : évêques, prêtres, jeunes gens des séminaires ou des collèges, simples citoyens, comme ceux de Toledo (Etats-Unis), de Fabbiano, de Trieste, d'Isola, de Grado, de Pirane, en Autriche.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Blanlœil, maire de Saint-Hilaire-du-Bois (Loire-Inférieure), est suspendu pour un mois, pour avoir refusé d'enlever les emblèmes religieux illégalement replacés dans les locaux scolaires de sa commune.

Les rues de Brest débaptisées

Un vote du Conseil municipal de Brest a débaptisé toutes les rues qui portent un nom de saint. Les employés municipaux ont commencé, hier, à enlever les plaques de ces rues.

MM. Le Bescond de Coatpont, propriétaire, et Lehideux, négociant, ont refusé de laisser poser sur leurs maisons des plaques portant rue Emile-Zola, au lieu de rue Saint-Yves.

LA SESSION ORDINAIRE

La session ordinaire du Parlement commencera mardi.

La première séance de la Chambre sera consacrée tout entière à la nomination du bureau et à la fixation de l'ordre du jour.

Le ministre de la Guerre en Tunisie

Le général Picquart a continué, hier, ses inspections dans la région de Bizerte.

Il a étudié sur place les projets établis pour organiser la défense des hauteurs qui dominent Aïn-Rhaïal.

Puis, le ministre et sa suite sont allés voir les emplacements de deux ouvrages de défense au Djebel-Dekonnia et au Djebel-Mosfetine.

Avant de quitter Dekonnia, dont la vue s'étend à la fois sur la région de Ferryville et sur les hauteurs qui dominent Sidi-Abdallah, au Sud et au Sud-Ouest, le ministre a eu une première conférence avec les officiers de sa suite. Le ministre s'est rendu ensuite à cheval, avec son état-major et les généraux Herson, Delarue et Dolot, aux Djebels Kechabta et à Boukrane, dont la mise en état de défense a été envisagée au même titre que celle de Dekonnia.

Le ministre est descendu ensuite sur Ferryville, où il est arrivé à 2 heures, et où il a reçu sa suite à déjeuner.

Aussitôt après le déjeuner, qui fut aussi court que possible, le ministre s'est rendu au mamelon de Sidi-Yaya, au pied duquel est bâti l'arsenal.

Le général Picquart a ensuite visité l'établissement de pyrotechnie, puis il est rentré dans l'arsenal.

Puis le ministre et sa suite sont rentrés à Bizerte par le torpilleur *168*.

Au moment de leur embarquement, M. Laffitte, délégué de la conférence, a remis au ministre une requête des ouvriers spécialistes de l'arsenal, qui demandent à être assimilés aux ouvriers des arsenaux de la métropole. Le général Picquart remettra cette requête à son collègue de la Marine.

Il a fait remettre, hier matin, 100 francs au mécanicien et aux trois hommes qui ont conduit le train spécial.

Hier matin, encore, le commandant Targe est allé saluer, de la part du ministre, le bey de Tunis, qui lui a fait un accueil des plus courtois.

MOUVEMENT PREFECTORAL

Par décret du 4 janvier sont nommés : préfet du Rhône, M. Lutaud, préfet de la Gironde; préfet de la Gironde, M. Duréault, préfet du Pas-de-Calais; préfet du Pas-de-Calais, M. Trépont, préfet du Loiret; préfet du Loiret, M. Tallon, conseiller de préfecture de la Seine; conseiller de préfecture de la Seine, M. Méjan, commissaire du gouvernement auprès du Conseil de préfecture de la Seine, poste où le remplace M. Steinhilber, chef adjoint du cabinet du président de la Chambre des députés.

Gazette

PASSAGES SECRETS

Devant la banale découverte d'un escalier secret, dissimulé depuis des siècles par une grande armoire, dans le palais des Papes d'Avignon, un de nos abonnés de la Dordogne, conservant plus de sang-froid que l'impressionnable *Agence Havas*, nous écrit :

J'habite une antique maison, dans la salle à manger de laquelle figure une cheminée. De chaque côté de cette cheminée se trouve une porte, celle de droite fermant un simple placard, mais celle de gauche dissimulant aussi un passage secret. Or, si cette maison n'a pas été habitée par un Pape, — ce qui se saurait dans la contrée — on dit qu'après la Révolution, elle a servi de résidence à quelque personnage ecclésiastique. Pour moi, je n'en ai jamais douté, car ce passage conduit à une... *salle de bains*, où les gens d'église, assurément, prenaient, tant bien que mal, leur revanche des fameuses noyades de Nantes. Que d'innocentes victimes!

Une salle de bains ! Qui donc pouvait bien avoir intérêt à se baigner? demandera M. Pelletan.

L'ARGENT FAIT-IL LE BONHEUR!

Il y a, dit-on, à Chicago, une société de millionnaires qui meurent d'envie de s'amuser et que rien n'amuse.

Pour célébrer le nouvel an, ces pauvres millionnaires ont imaginé de donner un dîner où seraient invités dix cochons ornés de rubans roses.

Est-ce assez gai ? Y a-t-il moyen de s'ennuyer à table quand on est assis entre deux cochons ?

C'est égal ! Si l'on ne peut se distraire autrement quand on est millionnaire, mieux vaut encore se résigner à n'être pas millionnaire.

LES FACETIES DU TELEPHONE

Au mois d'octobre dernier, un théâtre Réjane, qui allait ouvrir, demandait deux lignes téléphoniques. La direction lui assigna, pour ces deux lignes, deux numéros : le 238.78 pour la location, et le 238.70 pour l'administration du théâtre. Dans le supplément et le *Livre des abonnés*, publié le 1er décembre 1906, le théâtre nouveau figure comme l'heureux titulaire de ces deux numéros-là.

Or, à peine eut-il reçu ces numéros, le théâtre vit commencer ses malheurs. Une sonnerie retentissait. Un employé du théâtre allait à l'appareil et, fort étonné, recevait la commande d'une voiture ou de plusieurs voitures, ou bien quelque réclamation relative à un insolent ou négligent cocher. D'autre part, des personnes qui venaient louer au théâtre, se plaignaient d'avoir, essayant de téléphoner, reçu, en fait de réponse, non pas le numéro d'un fauteuil ou d'une loge, mais l'une de ces cordiales facéties qui appartiennent au vocabulaire des automédons.

Recherches faites, on apprit que la direction des téléphones avait donné à ce théâtre deux numéros appartenant déjà à la Compagnie des voitures de Paris !

Après celle-là, il faut tirer l'échelle !

C'EST PAS MON PÈRE

Dans les fragments de Mémoires de M. Doczl, que publient en ce moment des revues austro-hongroises, l'ancien secrétaire du ministre Andrassy raconte l'entrevue qu'il a eue à Berlin lors d'un Congrès avec la princesse de Bismarck.

Mme de Bismarck, à laquelle j'avais été présenté par mon chef, me prit à part et me dit :

— Je me réjouis, pour un motif tout particulier, de faire votre connaissance. Mon fils Herbert m'a dit que vous êtes le secrétaire avec lequel Andrassy travaille le plus. Vous devez avoir du mal.

— Certes, Madame, j'ai souvent cru ne pas pouvoir tenir plus longtemps. Mais mon chef se donne encore plus de mal; il a la responsabilité, en outre, et pourtant il tient bon.

— Je sais, dit la princesse. Mais ce n'est pas cela que je voulais dire. Je désirais vous demander seulement : Est-ce que votre chef est aussi raide avec vous que mon mari l'est avec Herbert? Cela me fait peur parfois.

J'étais plus ému que troublé par cette question qui trahissait les angoisses d'un cœur de mère. Du reste, je pouvais répondre avec conviction : « Mon chef n'a jamais été raide envers moi, probablement parce qu'il n'est pas mon père..... »

CRUELLE ENIGME

Les personnes à qui l'on a donné une bicyclette pour leurs étrennes, et qui sont probablement pressées d'en profiter, se trouvent dans une situation cruelle.

A partir du 1er janvier 1907, la loi exige que toute machine soit munie, pour circuler, d'une plaque de contrôle, qui doit être mise en vente, moyennant 3 francs, dans tous les bureaux de tabac.

Mais aucun débitant n'a encore reçu dépôt de ces fameuses plaques.

Or, d'autre part, les employés des mairies, eux, ont reçu l'ordre, à partir du même 1er janvier, de ne plus donner de « récépissé de déclaration ».

Et comme un ordre de « ne pas faire quelque chose » est toujours mis à exécution par les fonctionnaires avec beaucoup plus de célérité que lorsqu'il s'agit de « faire quelque chose » au contraire, on continue à ne pas délivrer de plaques, mais on ne délivre pas, non plus, de récépissés...

Alors, faut-il laisser notre machine neuve au garage, ou risquer une contravention ?

GUERRE & MARINE

LES NOUVEAUX CUIRASSÉS

Suivant une dépêche de notre correspondant, le ministre de la Marine a informé le préfet maritime que sur les quatre cuirassés nouveaux compris dans le programme de la flotte, deux seront confiés au port de Saint-Nazaire, le *Condorcet* et le *Diderot*; l'un aux chantiers de la Loire, l'autre à Penhouët.

Le troisième, le *Mirabeau*, sera construit à l'arsenal de Lorient.

Ces puissants cuirassés seront actionnés par des moteurs à turbine au lieu de machines verticales.

AU MAROC

Erraisouli et la mahalla

On mande de Tanger, 4 janvier :

La mahalla chérifienne, sous les ordres d'Oued-Tebid, campe aujourd'hui à Bahrein, où elle attendra l'arrivée de la mahalla d'El-Mrani, qui est encore à Elksar, afin d'opérer avec son concours un mouvement tournant autour de Zinat.

Devant Zinat, sur la crête des collines, on aperçoit les gens d'Erraisouli, qui s'apprêtent à la résistance. Il ne semble pas qu'ils soient plus de 500, soit : 300 miliciens aguerris restés fidèles à l'ancien pacha, et 200 Fahsias, dont les douars se trouvent à proximité de Zinat, et qui marchent par crainte de représailles immédiates. Erraisouli, en vue d'un long siège à soutenir, continue à entasser dans son bordj tous les approvisionnements qu'il peut recueillir aux environs. Mais ce qu'il redoute, ce sont les canons qui accompagnent la mahalla, et à l'action desquels ne résisteront pas les murailles de sa casbah. On dit d'ailleurs que, réduit à la dernière extrémité, il opérerait sa retraite du côté des Beni-Arrous, pour aller chercher asile dans l'enceinte sacrée du marabout de Sidi-Moulay-Abdessalam, qui se trouve au cœur de la région.

En attendant, et on ne sait pour combien de temps, le départ de toutes les caravanes est suspendu, par crainte des nombreux bandits postés au passage de la Montagne-Rouge.

Une autre dépêche datée du même jour à 10 h. ½ du soir dit :

A une douzaine de kilomètres au sud de Tanger, El-Guebbas attend pour opérer sa jonction avec une seconde mahalla venant d'Elksar sous le commandement de Mouley El-Marani, de manière à couper toute retraite à Erraisouli s'il tentait de gagner les montagnes du Sud vers le marabout Abdel Salem, chez les Beni M'sonar. La position de Zinat serait ainsi prise entre les deux mahallas.

Erraisouli ne peut pas tenter d'aller à l'Ouest vers Arzilaf, gardée par une portion de la mahalla d'El-Guabbas, ni vers le Riff, à l'Est, chez ses ennemis.

A 6 h. ½ du soir, le sémaphore du cap Spartel signale des incendies de douars dans la direction de Zinat. On entend la fusillade.

ÉCHOS DU SÉNAT

Le rapport général de M. Gauthier, sur le budget de 1907, a été mis en distribution à domicile aujourd'hui.

Ce rapport relativement bref, est dégagé de considérations générales à grande portée. Il est plutôt un compte rendu fidèle des séances de la Commission dont il expose en en expliquant la genèse et les motifs, les conclusions et propositions, que nos lecteurs connaissent.

CANDIDATURES DANS LE CALVADOS

Lisieux 5 janvier. — On annonce les candidatures de MM. Blondel, industriel au Breuil-en-Auge, et Pierre Duchesne-Fournet au Conseil général du Calvados en vue du remplacement de M. Paul Duchesne-Fournet, décédé. L'élection est fixée au 20 janvier.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

M. Marchand, ministre de France en Suède, qui doit prendre sa retraite au mois de mars prochain, sera remplacé à Stockholm par M. Benoit, ministre à Belgrade.

M. Descos, ministre de Perse, sera nommé ministre à Belgrade.

Enfin M. de la Martinière, ministre plénipotentiaire, conseiller de l'ambassade de France en Russie, actuellement détaché dans les fonctions de chef adjoint du Cabinet du ministre, sera appelé à la légation de Téhéran.

Çà et là

Morts d'hier

La générale de Kehbinder, 69 ans, à Nice.

On annonce que le gros lot de 120 000 fr. de la loterie de l'Orphelinat de l'enseignement primaire a été gagné par M. Victor Restaut, facteur de ville à Eu.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, vient de constituer la Commission qui sera chargée d'élaborer un règlement d'administration publique pour l'application de la partie de la loi du 1er août 1905 qui concerne la fraude de substances médicamenteuses.

A cette Commission, il appartiendra de réorganiser l'inspection des pharmacies, drogueries et épiceries.

L'A.L.P.

Brignoles (Var). — La conférence organisée par le Comité d'A. L. P. de la ville, a obtenu un plein succès. A la suite des éloquentes paroles de M. Gairal de Serézin, l'union a été cimentée entre les diverses fractions du parti libéral, sur le terrain de la revendication des libertés nécessaires.

DUEL TRAGIQUE

L'enquête

Le Parquet de Versailles a décidé d'ouvrir une enquête pour établir exactement les causes et les circonstances de la rencontre. C'est M. Magnin-Bocquet, juge d'instruction, qui est chargé de l'information judiciaire. Le magistrat interrogera toutes les personnes qui ont assisté au duel.

M. Lefèvre, commissaire de police, s'est rendu hier à Viroflay où il a interrogé longuement les propriétaires et les employés du restaurant de la Chaumière.

D'après l'enquête, l'adversaire du lieutenant Spitzer serait le lieutenant Hanne, des tirailleurs tonkinois.

Les causes de la rencontre n'ont pu jusqu'ici être établies par l'enquête.

Après le départ du blessé et des témoins du restaurant de la Chaumière, on a trouvé, dans cet établissement, un chapeau avec cette marque : « Lincoln Bennett, London. »

Une commission rogatoire

M. Lépine, préfet de police, a reçu, hier soir, un télégramme du procureur de la République de Versailles, le chargeant, par Commission rogative, de rechercher les causes du duel, ainsi que les témoins et les médecins qui ont assisté à la rencontre.

M. Hamard, chef de la Sûreté, s'est immédiatement rendu rue de la Chaise, à la maison de santé où est soigné le blessé.

Le Dr Bonnet a affirmé au magistrat que le lieutenant Spitzer n'était pas en état d'être interrogé.

La mère et la tante du blessé, qui se trouvaient à son chevet, ont déclaré que le lieutenant était en congé régulier au moment de la rencontre.

Les témoins

Voici les noms des témoins ayant signé les procès-verbaux de ce duel :

Pour le lieutenant Spitzer : MM. H. Mandre et A. Niel.

Pour le lieutenant Hanne : MM. Cortier et Raymond.

L'état du blessé

Voici le dernier bulletin de santé du lieutenant Spitzer :

Pulsations, 84; état satisfaisant; presque hors de danger.

Signé : Dr DUVAL.

Le procès-verbal de la rencontre

Contrairement à ce qui a été dit, deux balles seulement ont été échangées à la distance de vingt pas, au commandement.

Après avoir essuyé le feu du lieutenant Spitzer, le lieutenant Hanne tira.

Le lieutenant Spitzer fut atteint dans la région abdominale.

C'est ce procès-verbal qu'ont signé les témoins cités plus haut.

LES GRÈVES

Fougères. — Hier, à 4 heures, à la fin d'une réunion, 2 000 grévistes environ se sont rendus devant le tribunal, attendant la sortie de trois militants jaunes, Gaboury, Regnier et Morin, alors chez le juge d'instruction. Ils sont inculpés d'avoir frappé les deux femmes blessées hier au cours de l'échauffourée.

Les inculpés ne sont sortis du tribunal qu'à 5 heures, sous escorte.

La foule, repoussée par les gendarmes, s'est portée vers la Bourse jaune où elle s'est heurtée à de nouveaux barrages. Pendant deux heures, la manifestation a continué.

L'instruction contre Gaboury, Regnier et Morin n'est pas terminée; ils ont été laissés en liberté provisoire, mais invités à se tenir à la disposition de la justice.

Le soir encore, deux femmes ont été blessées rue des Prés par des pierres lancées sur elles par des inconnus.

Toulouse. — Les grévistes ont reçu de la Compagnie du Sud-Ouest des lettres les avisant qu'ils ne faisaient plus partie du personnel. Ils ont vingt-quatre heures pour leurs demandes de réintégration. Certains n'ayant rien reçu se considèrent comme renvoyés définitivement.

Une entrevue à la préfecture n'a donné aucun résultat.

Les trains sont toujours arrêtés.

Nantes. — Un conflit vient de se produire à la maison Bernier et Ch. Riom, rue Fulton.

Une quarantaine d'ouvriers ferblantiers-boîtiers ont quitté le travail à la suite d'une proposition qu'ils ont jugée préjudiciable à leurs intérêts. La chose se complique encore du fait que des femmes ont été occupées, hier, par la maison Bernier, pour remplacer certains ouvriers.

— Les ouvriers de la savonnerie Talvante se sont mis en grève à la suite du refus que leur a opposé la direction d'augmenter leurs salaires.

Il y a deux jours, en effet, ces ouvriers avaient formulé une demande tendant à ce que les salaires fussent augmentés.

Toulon. — Le Syndicat des travailleurs du port a tenu hier soir un meeting au cours duquel a été prise une décision qui marque une scission entre les travailleurs du port et ceux de l'industrie.

Les ouvriers de l'arsenal avaient, lors des grèves du mois de mai, pris l'engagement de verser la valeur d'une journée de salaire pour secourir leurs camarades civils qui réclamaient l'institution de la journée de huit heures; cet engagement n'a pas été tenu et, malgré une mise en demeure de l'Union des Chambres syndicales de l'industrie, les ouvriers de l'arsenal ont, à la presque unanimité, décidé qu'il n'y avait lieu de faire aucun versement.

Nos amis défunts

M. Eugène Gautier, ancien sacristain de la cathédrale d'Autun, un des premiers propagateurs de la Bonne Presse et zélé porteur de la *Croix* dans cette ville d'Autun, initiateur de l'adoration nocturne et du Tiers-Ordre, pieusement décédé chez les Petites-Sœurs des Pauvres, à 76 ans. — M. l'abbé Jean Gandon, clerc tonsuré, à Gosné (Ille-et-Vilaine). — Mlle Adèle Maneeron, 78 ans, à Bourges. — Le comte de Kreuznach, camérier du Saint-Père, 85 ans, à Paris. — A Montpellier, le P. Lazare, 78 ans, ancien Supérieur des Carmes de cette ville. Le P. Lazare était le confesseur et le conseiller de Mgr de Cabrières qui avait pour lui la plus grande estime; il a succombé hier, vendredi, à une pneumonie qui l'avait obligé à s'aliter depuis dimanche dernier. — L'abbé Lacotte, depuis de longues années aumônier de l'asile de vieillards, à Rive-de-Gier (Loire), décédé à 68 ans. — M. le marquis Chappuis de Maubou, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, 72 ans. — M. l'abbé Derville, archiprêtre de Sedan.

Mariage

On recommande aux prières le prochain mariage de M. Joseph de Villeneuve avec Mlle Andrée de Beauchamp, fille de M. le marquis de Beauchamp, conseiller général de la Vienne.

AVIS DIVERS

Matinée. — Le 13 janvier, à 1 h. 3/4, matinée donnée à Ploërmel, dans la salle de l'école Saint-Louis, près la gare, au profit des Ecoles chrétiennes. Partie musicale et partie théâtrale. Prix des places : Reservées, 3 francs; premières, 2 francs; secondes, 1 franc. Cartes chez MM. Calindre et Gougaud.

ÉVANGILE

Pour le jour de l'Epiphanie

Jésus étant né dans Bethléem, ville de la tribu de Juda, au temps du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent : Où est le roi des Juifs nouvellement né? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Ce que le roi Hérode ayant appris, il en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et ayant rassemblé tous les princes des prêtres et les scribes ou docteurs du peuple, il s'informa d'eux où devait naître le Christ. Ils lui dirent : A Bethléem, de la tribu de Juda, selon ce qui a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem terre de Juda, tu n'es pas la dernière entre les principales vile de Juda, car c'est de toi que sortira le Chef qui conduira mon peuple d'Israël. Alors Hérode, ayant fait venir les mages en particulier s'informa avec grand soin du temps où l'étoile leur était apparue. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, prenez tous les renseignements sur cet enfant; et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir afin que j'aille aussi l'adorer moi-même. Ayant ouï ces paroles du roi, ils partirent. Et en même temps l'étoile qu'il avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'arrivée au lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent tous transportés de joie. Et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant à terre ils l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Ensuite, ayant été avertis dans leur sommeil de ne point aller trouver Hérode, ils retournèrent en leur pays par un autre chemin.

(S. Matt. ch. II.)

ÉCHOS RELIGIEUX

Le cardinal Matthieu

Contrairement à l'information déjà démentie de la *Presse associée*, on nous télégraphie de Rome que S. Em. le cardinal Matthieu voit souvent le Pape et ses Eminentissimes collègues et qu'il assistait notamment à la dernière réunion du Sacré Collège la veille de Noël.

La bonne presse en Touraine

Jeudi soir réunion des amis de la *Croix*, à Ligueil.

M. Jean Babin, délégué de la Bonne Presse, a montré la nécessité de plus en plus évidente du journal catholique.

Puis, à l'aide de projections lumineuses, il a fait parcourir aux nombreuses personnes qui emplissaient la salle les ateliers de la *Croix* et leur a expliqué comment se fait un grand journal quotidien.

M. le curé de Ligueil a clôturé cette réunion par une aimable allocution. Et un Comité de dames propagatrices s'est constitué avant la sortie.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 6 janvier. L'ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR. — L. 7. DE L'OCTAVE. — M. 8. DE L'OCTAVE. — M. 9. DE L'OCTAVE. — J. 10. DE L'OCTAVE. — V. 11. DE L'OCTAVE. — S. 12. DE L'OCTAVE. — D. 13. Ier DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. OCTAVE DE L'EPIPHANIE.

Informations du soir

ACQUITTEMENT DU CLERGÉ DE SENS

On nous télégraphie de Sens que, à l'audience d'aujourd'hui, 59 procès ont été intentés au clergé de Sens pour enterrements religieux.

Tous les prévenus ont été acquittés, l'arrêté municipal ayant été reconnu illégal.

LA SUCCESSION DE MGR D'ARMAILHACQ

Mgr Guthlin, ancien conseiller canoniste à l'ambassade près le Vatican, est nommé recteur de Saint-Louis, mais sa nomination ne sera officiellement publiée que demain par sentiment de convenance.

Moulins, 5 janvier. — M. Franz de Vaulx, propriétaire à Boucey, a été condamné à 50 francs d'amende avec sursis pour avoir dit ses vérités au garde-champêtre qui était venu verbaliser contre le curé qui officiait.

UN EBOULEMENT — 40 MORTS

La *Gazette de Francfort* annonce qu'hier a eu lieu à Lamscheid (Hindsrück), sur les chantiers de la voie ferrée, un éboulement qui a enseveli 40 ouvriers. 10 cadavres seulement ont été retirés le soir.

Il y a en outre 15 blessés.

LE NOCTAMBULE CHERON

Lisieux, 5 janvier. — M. Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a visité inopinément cette nuit la caserne du 119e d'infanterie en garnison à Lisieux.

AU MAROC

Tanger, 5 janvier. — L'action contre Zinat a commencé ce matin.

On aperçoit une épaisse fumée au-dessus de la ville, qui serait incendiée à la suite du bombardement.

Ce matin, on a entendu la canonnade de Tanger. De nombreux curieux sont sur les terrasses.

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 5 janvier

BOURSE DE PARIS	Précédente clôture	Clôture du jour
FONDS D'ÉTAT FRANÇ.		
3 % comptant	.95 30	.95 50
3 % terme	.95 50	.95 50
3 % amort. compt.	....	.95 75
3 % amort. terme	....	....
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	.537 75	.537 50
— 1869 3 %	.419 75	.438
— 1871 3 %	.408	.406
— quarts	.107	.105 50
— 1875 4 %	.542 50	.537
— 1876 4 %	....	.537
— 1892 2 1/2 %	.372 50	.373
— quarts	.100	..99 25
— 1894-96 2 1/2 %	.373	.372 50
— quarts	..98 50	..98 50
— 1898 2 %	.425	.426
— quarts	.108 50	.108 50
— 1899 2 % (Métrop.)	.412	.415
— quarts	.105	.105
— 1904 2 1/2 % (Métrop.)	.480	....
— 5e	.85	....
— 1905 2 3/4 %	.381	.388
— quarts	....	..91
— de Marseille	.405 75	.406
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisie 3 %	.465	.462 25
Tonkin 2 1/2 %	..79 25	..79 15
Madagascar 2 1/2 %	..79 60	..79 45
Indo-Chine 3 1/2 %	.461	.465
Indo-Chine 3 % 1902	.414	.413 50
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	4000	4000
— de Paris	1590	1591
— Transatlantique	.482	.490
Compagnie Algérienne	.925	.920
Comptoir National	.702	.712
Crédit Foncier d'Algérie	....	....
Crédit Foncier	....	....
Communales 1879 2,60	.480	.479 75
— 5e	.100	.100
Foncières 3 % 1879	.503	.503
Communales 3 % 1880	.503	.506
Foncières 3 % 1883	.435	.435
— 2,60 1885	.467	.470
— 5e	..96 75	..96 25
Communales 3 % 1891	.395	.397
— 2,60 1892	.460	.459
Foncières 2,60 1895	.469 50	.468 50
Comm. 2,60 1899 libéré	.467	.471
Foncières 4 % 1903	.500	.500

VALEURS FRANÇ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Bons de 100 fr. 1887	..70 50	..72
— fr. 1888	..72	..71 50
Banque hyp. de France	.559	....
Banque hyp. de France 1881	.432	.434 50
Crédit industriel	.670	.673
Crédit lyonnais	1220	1226
Crédit mobilier	.133	.133
Société Foncière lyonnaise	.328	.330
Société générale	.662	.662
B. franç. p. le commerce	.281	.285
Banque internationale	..91 50	..91 50
Banque de l'Union parisienne	.615	.610
Rente foncière	.546	.517
Immeubles oblig. 400	.134 50	.134 75
— oblig. 475	.155 50	....
Bône à Guelma actions	.670	.677
— — obligations 3 %	.436	.436
Départements actions	.648	.648
— oblig. 3 % bleu	.415	.415
— — 3 % rouge	.415	.415
Ch. Econ. oblig. 3 %	.425 50	.425
Est Algérien actions	.689	.689
— obligations	.430	.431 50
Est actions	.870	.858
— jouissance	.395	.395
— obligations 5 %	.654	....
— — 3 %	.439	.439
— Nouvelles	.440	.440
— — 2 1/2 %	.415	.417
Oblig. Grande-Ceinture	.438	.438
Lyon actions	1315	1319
— — 3 % 500	.441	.442 50
Bourbonnais	.445	.446
Genève 3 % 1855 et 1857	.443	.443
Méditerranée 5 %	.638	.638
— 1852-55	.443	.442 50
Fusion ancienne 3 %	.446	.449 50
— Nouvelle 3 %	.443	.441
P.-L.-M. 2 1/2	.410	.412
Midi actions	1110	1112
— obligations 3 %	.440	.435 75
— nouvelles	.435	.435
— 2 1/2	.402	.400 50
Nord actions	1788	....
— obligations 3 %	.450	.460
— nouvelles	.461 50	.465
— — 2 1/2	.417	.419
Orléans actions	1335	1345
— actions jouissance	.935	.945
— obligations 3 %	.446	.448
— Nouvelles	.412 50	.413
Orléans 2 1/2	.405	.405
— Grand Central	.448	.450
Ouest actions	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇ. ET ETRANGERES	Précédente clôture	Clôture du jour
Ouest obligations	.434	.433 50
— nouvelles	.432 50	.432 50
— 2 1/2	.398	.39[illegible]
Ouest algérien actions	.641	.637
— — oblig. 3 %	.429	.429
Réunion oblig. 3 %	.430 50	....
Sud de la France actions	.239	....
— — oblig.	.420 50	.421
Obl. Indo-Chine et Yunnan	.419 50	.419 75
Docks de Marseille	.352	.352
Magasins généraux	....	.635
Eaux (Compagnie générale)	....	....
Gaz France étranger	.670	.674 50
Gaz Paris (en jouissance)	.337	.334
Transatlantique	.224	.223
Messageries	....	.276
Métropolitain	.511	.519
Omnibus	.950	.925
Chemin de fer et Tram. élect.	.296	.299
Tramways généraux	.622	.625
Voitures	.246	.252
Agnitas	.174	.178
Malfidano	.280	.[illegible]85
Métaux	.622	.621
Penarroya	1220	1229
Panama bons à lots 1880	.116	.113
Suez actions	4570	....
— parts fondateurs	2050	2046
— Société civile	3350	3350
Dynamite centrale	.633	.630
Société d'électricité de Paris	.420	.410
Forces mot. du Rhône (act.)	.574	....
— parts fondateurs	.577	....
Le Printemps	.560	.560
Thomson Houston	.750	.750
Téléphones	.317	....
Raffinerie Say ordr.	.240	.240
FONDS ETATS ÉTRANG.		
Angleterre 2 1/2	....	..88 15
Argentin 5 % 1900	..95 20	..95
Autrichien 4 %	..99	..99 05
Minas Geraes	.508	507
Brésilien 4 % 1889	..85 50	..86 50
— % 1898 Funding	.105 45	.105 85
Bulgare 5 % 1896	.497	....
Bulgare 5 % 1902	.502	.503
Bulgare 5 % 1904	.484	.485
Chine 4 % 1895	..97 85	..98 25
— % 1898	.512	.509
— 5 % 1902	.507	.509
Danemark 3 % 1897	..94 75	..94 25

VALEURS ÉTRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Egypte unifiée	.103 75	.103 75
— 3 1/2 Privilégiée	.101 05	.101 50
— Domaniale	....	.105
Espagnole exter. 4 % cpt.	..96	..95 80
— terme	..95 88	..95 85
Haïti 6 % 1896	.450	.453
Hellénique 1881 5 %	.271	.270 50
— 1884 5 %	....	....
— 1887 4 %	.285 50	....
Hongrois 4 %	..98 20	..97 90
Hongrois 3 %	..80 40	..80 45
Italien 5 % comptant	.103 70	.103 55
— terme	....	....
Victor-Emmanuel 1863	.374 50	.375
Japon 4 % 1905	..92 10	..92 90
Maroc 5 % 1904	.538	.534
Mexique 4 %	..[illegible] 70	..96 65
Norvège 3 % 1888	....	....
— 3 1/2 1895	....	....
Portugais 3 % 1re série	..71 80	..71 80
— 3 % 2e série	..72 90	..72 20
— 3 % 1890 3e série	..72 60	..73
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs	.517	.516 50
Roumains 4 % 1890	....	....
— 4 % 1894	....	....
— 1905	....	....
Russie 4 % 1867-1869	..80 25	..80
— 4 % 1880	..80	..79 85
— 4 % or 1889	..76 75	..77 25
— 189[illegible] 2e et 3e séries	..77	..77
— 1890 4e	....	....
— 1893 5e	..77 50	..77 25
— 1894 6e	..78	..78
— Consolidés 1re et 2e	..79 95	..79
— Consolidés 3e	..78 50	....
— 4 % 1901 3e	..78 80	..77
— 3 % 1891-1894	..65	..64 90
— — 1896	..63 40	..6[illegible] 60
— 3 1/2 1891	..70	..70 55
— Intér. 4 % 1894	....	..7
— 5 % 1906	..89 25	..8[illegible] 40
Bons du Trésor 5 %	.486	.487
— Transcaucas. 3 %	....	....
— — 4 %	....	....
Lettres de gage nobl. rus.	..67 40	..67 50
Alazan-Ouralsk	.396	.393
Suède 3 1/2 1895	.100 40	....
Berne 4 % 1895	..85 60	..85 20
— 5 %	.495	.493 50
Suisse chemin de fer 90 3 %	.101	.100 50
Turc 4 % Unifié	..96	..94 95
Ottomane Consolidés	.481	.480 50
— Douane	.500	.499

VALEURS ETRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Ottomane 4 % 1894	.498	.498
— 5 % 1896	.530	.533
Phénix Espagne	.490	.490
Banque du Mexique	1020	1030
Banque ottomane	.685 50	.687
Foncier d'Autriche	....	1155
Foncier Egyptien	....	.775
Crédit foncier de Hongrie	.500	.503
Andalous actions	.257	....
— obligations 1re série	.334	.336 75
— — 2e —	.330 50	.337
Autrichiens actions	.745	.750
— obligations 1re série	.446	.446
— — 2e —	.431	.431 50
— — 4e —	.425	.426
— nouveau réseau	.435	.434
Danas-Hamcu	[illegible]	.298
Caceres actions	..64 25	..64 50
— obligations	.300	.201
Lombards actions	....	.185
— obligations 3 %	.332	.339 75
— — 4 %	.400	.403
Méridionaux actions	....	....
Nitrates Railway Ce act.	.410 50	.412
Nord Espagne actions	.258	.290
— obligations 1re hypoth.	.352	.353 50
— — 2e —	.375	.376
— — 3e —	.382	.380
— — 4e —	.375	.375
— — 5e —	.376	.376
Pampelune 1re hypoth.	.370 50	.372
Barcelone 2e —	.373	.371
Asturies 1re —	.369	.371 50
— 2e —	....	.365
— 3e —	.365	.367
Portugais chemin de fer act.	.455	....
— oblig. 1er rang	.325	.382
Salonique Constantinople	.341 50	.345
Saragosse actions	.117	.442
— obligat. 1re hypoth.	.403	.401
— — 2e —	.402	.399
— — 3e —	.398	.397
Thessalie	....	.154
Wagons-lits actions	.362	.360
Usines de Briansk	.317	.315
Rio Tinto	2295	....
Bosnovice	1245	1250
Lautaro nitrate	.327	.330
Tabacs ottomans actions	.460	.461
Tabacs philippines	.335	.330
Tabacs Portugal actions	.825	....
Smyrne Cassaba oblig. anc.	.495	.498
— obligations nouvelles	.469	.465

VALEURS FRANÇ. (ACTIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Midi actions jouissances	.545	.549
Nord — jouissances	1390	....
Ouest	.432	.432
Dakar Saint-Louis	.830	....
Econ. du chemin de fer Nord	.233	.242
Annuités Leroueville	....	....
Société Ce Nord	.431 50	.432
Annuités Orléans-Châlons	.625	.630
Banque de l'Algérie	1311	1320
Banque de l'Indo-Chine	1857	....
Entrepreneurs (s. comp.)	.285	.285
Eaux (Ce Gle) jouissance	....	....
Eaux pour l'étranger	.393	.399
Eaux de Vichy	1879	1[illegible]53
Gaz et eaux	.605	.608
Gaz Ce Centrale	14[illegible]2	....
Gaz général	....	..42 50
Carmaux	1800	1814
Esco aurera	.765	.770
Laurium	.459	.475
Aciéries de France	.545	.555
Chantiers de la Loire	1480	14[illegible]5
Aciéries Longwy	1192	1190
Aciéries de Micheville	1350	1350
Le Creusot	1996	....
Forges et Ac. Nord-Est	13[illegible]0	....
Forges et Chant. Méditerr.	1175	1190
Bateaux Parisiens	.309	.311
Chargeurs Réunis	....	....
Aciéries de la Marine	1381	1394
Edison (Ce Continentale)	.8[illegible]5 50	.885
Etablissement Duval	....	....
Lits militaires	2730	2734
Moktaâ	1435	1413
OBLIGAT. FRANÇAISES		
Ville d'Amiens	....	....
— de Lyon 3 %	.101 50	....
Départementaux 3 % 1888	....	....
Mostaganem Thiaret 3 %	.425	422
Médoc 3 %	.305	....
Lille à Béthune 3 %	.444	.448
Picardie Flandre 3 %	....	....
Santa-Fé chemin de fer 5 %	.625	.629
Tramways généraux	.495	.495
Foncier colonial 5 %	.116	....
— 350	....	....
Magasins généraux 4 %	....	....
Eaux (Ce générale) 3 %	.433	.439
Eaux (CieGén. Nouv.) 4 %	.508	.508 50
Eaux (Ce générale) 4 %	....	....
— p. l'étranger	.502	.500
Gaz et eaux 4 %	.499	.497

VALEURS FRANÇ. (OBLIGATIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Gaz 3 %	.425	.424
Gaz France et Etranger	.49[illegible]	....
— général de Paris	.279	....
Gaz (Union des) 4 1/2	....	.510
Châtillon Commentry	....	....
Dyle et Bacalan 4 %	.468 50	.490
Fives-Lille 4 %	....	....
Aciéries de la Marine	....	....
Métaux 4 %	.499	.500
Messageries 3 1/2	.436	....
Ce Gén. de navigation 4 %	....	....
Omnibus 4 %	.498	....
Urbaine	.185	.180
Voitures 4 %	....	.408
Transatlantique 3 %	.369 75	.370
Ardoisières de l'Anjou	....	....
Câbles télégraphiques 3 1/2	.253	.279
Duval 4 %	.511 50	.508
Corbeil 4 1/2 %	....	....
Corbeil 4 %	....	.444
Laiterie 5 %	.295	.295
Lits militaires 4 %	.503	....
Ports de Rosario	.488 50	.488
Ce gén. d'électricité 4 %	....	....
Procédés Th.-Houston 4 %	.487	.487
Panama 3 % remb. à 1 000	.115 50	.112 25
Suez 5 %	.610	.610
— 3 %	.482	.479
— 3 %, 2e série	....	.431
— Bons de coupures	..91 95	..98
FONDS D'ETAT (Etr.		
Autriche Domaniales	.314 50	.313
Bahia 5 % 1888	.500	.499
Fribourg	.447	.446
Russe 5 % 1822	..97 50	..98
VALEURS ÉTRANGÈRES		
(Actions)		
Gaz belge	....	....
(Obligations)		
Ouest Espagne	..63	..63 50
Portugais 4 %	.497	....
Cordoue-Séville 3 %	....	....
Foncier-Egyptien 3 %	.490	.490
Hypot. de Suède	.511 50	.513 50
Gaz de Madrid 4 %	....	....
Wagons-Lits 4 %	.506	.507 50
Télégraphes du Nord	.965	.981
VALEURS EN BANQUE		
(Termes)		
Brésil 5 %	..97 35	....

VALEURS EN BANQ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Balla Karaïdin	..706	..7[illegible]3
Chartered	..45	..4[illegible] 50
Cape Copper	..234 50	..229 50
Goldfields	..112	....
De Beers	..645	..[illegible]47
East Rand	..119 50	..123 50
Ferreira	..525	..530
French Rand	....	....
Geldenhuis	...95 50	...95
Harpener	.1615	.1630
Hanshpen	..134	..134
Kertch	...11 75	...11 75
Lancaster	...11 75	...12 25
Laurium Grec	..109 50	..106
Mev Consolid	...68 75	...69 75
Minas Ilir	....	....
Mossamedès	....9 25	....9 25
Mozambique	....	...20 75
Randfontein	...45 75	...47 50
Rand Mines	..174	..173
Robinson Gold	..216	..215
Rose Deep	...98 50	..104
Simmer and Jack	...34 25	...34 75
Tharsis	..229 50	..225 50
Transvaal Land	...79	...79
Transvaal Gold	...38 50	...34
Urikany	..181	..179
Village Main Reef	..106 50	..109
Wemmer	....	....
(Comptant)		
Dnieprovienne	.1485	.1485
Donets	..830	..830
Haut Volga privilégié	....	....
Huta Bankowa	.3120	...94 50
John Cokeril	....	....
Sarrebruck	....	....
Vieille Montagne	....	....
Oblig. Crédit Fonc. Mut. Rus.	....	....
S. Raphaël Quinquina	....	..965

CHANGES SUR PARIS

Londres	Cheq.	25 45 ./.
Vienne	F.	95 60 ./.
Berlin	Rm.	81 25 ./.
Madrid	P.	.8 05 ./.
Barcelone	P.	8 10 ./.
Saint-Pétersbourg	R.	87 77 ./.
Constantinople		.. .. ./.
Rome	L.	9[illegible] 86 1/8
Gênes	R.	99 31 ./.
Milan	Li.	99 81 ./.
Bruxelles	F.	100 43 3/4
Amsterdam	Fl.	..../.
Lisbonne	R.	[illegible]